

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 17 octobre 2022

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2022-2023.311

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 28 septembre dernier, visant à obtenir

- 1- Le nombre de règlements à l'amiable avec compensation financière survenus entre votre ministère et un employé politique/du cabinet ministériel en lien avec du harcèlement allégué au cours des 4 dernières années.
- 2- Le total des sommes versées à des employés ou ex-employés politiques/des cabinets ministériels résultant d'un règlement à l'amiable à la suite d'une plainte, d'une poursuite, etc. en matière de harcèlement au cours des 4 dernières années.
- 3- Le nombre de règlements à l'amiable avec compensation financière survenus entre votre ministère et un employé politiques/du cabinet ministériel en lien avec un congédiement contesté au cours des 4 dernières années.
- 4- Le total des sommes versées à des employés ou ex-employés politiques/des cabinets ministériels résultant d'un règlement à l'amiable lié à un congédiement contesté au cours des 4 dernières années.

Vous trouverez ci-joint les renseignements répondant au libellé de votre requête ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé par

Daniel Desharnais

p. j. 1

N/Réf. : 22-CR-00055-124